

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU

Samedi 19 août 2023

Séance ouverte à 11h00

Conseillers présents :

- Laurette Alario **Présidente**
- Agnès Thiollier
- Jean Pierre Blanc
- Jean Marc Illich

ORDRES DU JOUR :

1. **Attribution des 5700€ de la cagnotte « Culture »** : De nombreuses protestations de la part des associations levantines sont parvenues au Syndicat contre cette décision de partage de la cagnotte « Culture » 2023. Jean Pierre rappelle que cette cagnotte provient d'un événement « le parcours des arts », qu'il a organisé lui au printemps 2022. Jean Marc soulève la question : on ne doit pas y revenir sur une question votée à l'unanimité. Laurette est d'accord sur le principe mais quand il y a une forte protestation de la part de plusieurs associations, on doit y revenir. Pour clore le débat et en toute justice, le Conseil syndical propose d'attribuer comme convenu lors du conseil du 13 août, la même somme répartie entre toutes les associations **culturelles** de l'île, de ne faire aucune différence et de distribuer la même somme entre toutes les associations. Même si Jean Pierre est à l'initiative de cette opération il est tout à fait d'accord pour cette répartition.

Le débat est définitivement clos et le Conseil ne reviendra pas sur le sujet.

2. **Demande de confiance** : Certains colotis n'acceptent absolument pas de voir Laurette à son poste de Présidente par intérim... et lui reprochent de n'avoir pas démissionné - lire en annexes les lettres injurieuses de Laurent Noël Dominjon et autres mails.
Rappel : *« Compte tenu du vote en AG : OUI à 75% des membres de l'ASL sur la question de l'achat et les travaux nécessaires pour la remise en état de la citerne d'Héliopolis, le Conseil syndical du 4 août dernier m'a demandé de ne pas démissionner et de poursuivre les formalités concernant cet achat. Gérard m'a donc confié le rôle de vice-présidente, sachant qu'après sa démission les Statuts feraient de moi la présidente par intérim, ce qui me donnerait tout pouvoir pour mener à bien cet achat. Pour mettre fin à toutes ces insultes inutiles et dégradantes aussi bien pour l'ASL que pour moi, j'ai décidé de demander aux colotis un vote de confiance. Robert Bessoudo, le webmaster de l'ASL procédera dès que possible (2 semaines environ, le temps de s'assurer de la sécurisation et la validité des votes) à une consultation électronique à ce sujet. Ce sera une première et un test sur ce nouveau mode de gouvernance simple (par mail) et en lien direct avec les membres de l'ASL. »*
3. **Les Conseillers suppléants** : Laurette propose dans un premier temps d'inclure la désignation des conseillers manquants dans la consultation électronique qu'elle envisage pour elle-même. Les conseillers s'y opposent. Laurette annonce donc qu'elle convoquera pour le prochain Conseil syndical les 4 conseillers qui ont accepté le poste

et que le nouveau Conseil syndical cherchera comment partager le travail à venir selon le listing et la planification des actions à entreprendre au sein du Conseil syndical.

La proposition est approuvée par le Conseil syndical.

4. **PV DE L'AG du 30 juillet dernier** : Virginie Lorrain, a informé le Conseil syndical qu'elle se portait bénévole pour l'élaboration du PV de l'AG du 30 juillet dernier. Compte tenu que Virginie a accepté de rentrer comme conseillère suppléante au Conseil syndical, le Conseil donne à Virginie Lorrain son accord pour la mise en forme du PV, à condition que le PV soit conforme au texte de base écrit par Christophe Ambel. Laurette Alario précise que le document mis en forme par Virginie sera montré pour approbation aux conseillers, et qu'elle le visera elle avant de le finaliser.

Le Conseil approuve ce choix à l'unanimité.

5. **Gestion de l'eau** : Jusqu'à présent et sur la demande de Laurette, Gérard est resté aux commandes de la distribution de l'eau avec les employés du Syndicat. Sur un courrier envoyé aux conseillers, Gérard propose de continuer à surveiller la distribution de l'eau pour pouvoir finaliser son projet de site qui permettrait aux colotis qui le désiraient de passer leurs commandes d'eau par créneaux horaires sur un site interactif. Actuellement, tous les colotis doivent passer leurs commandes d'eau au secrétariat du Syndicat, soit en passant au bureau, soit par téléphone, soit par mail. Le secrétaire doit centraliser toutes les demandes sur un tableau tenu à jour heure par heure. L'emploi du temps de l'été du secrétaire est essentiellement concentré sur ces demandes. Le projet prévu par Gérard concernant le site interactif permettrait de faire gagner beaucoup de temps au secrétaire du Syndicat et le libérerait pour bien d'autres sujets en cours... Le Conseil syndical ne veut plus confier ce travail à Gérard, compte tenu de sa démission. Agnès propose qu'il travaille en binôme avec un conseiller. Laurette dit qu'elle fera volontiers le lien entre Gérard et le Conseil syndical concernant ce projet de site interactif, mais le Conseil n'est pas d'accord pour permettre à Laurette de jouer ce rôle d'intermédiaire.

Le Conseil syndical décide de confier cette gestion de la distribution de l'eau à l'un des prochains conseillers parmi ceux qui vont rentrer au Conseil la semaine prochaine.

6. **InterNos** : Gérard, ne faisant plus partie du Conseil syndical, demande à être remplacé dans ses fonctions d'administrateur du site InterNos, site construit cet hiver avec Robert Bessoudo dans le cadre de l'ASL. **InterNos** est un outil de communication entre Levantins. Il permet de réunir tous les Levantins et d'instaurer un dialogue sur les questions de vie sur l'île, avec obligation de bienveillance et d'entraide... Seuls les habitants et les membres de l'ASL sont acceptés dans ce groupe. Le rôle de l'administrateur est de donner aux Levantins le plus d'informations possibles : publication des tableaux de créneaux horaires sur l'eau, horaires des bateaux, programme des activités du Domaine et tout ce qui concerne la vie du Levantin. L'administrateur doit veiller que les échanges sur le site restent bienveillants et courtois, il représente l'ASL et doit être un modérateur en cas de conflit. **Frédéric Godeau** a présenté sa candidature mais pas étant membre du Conseil syndical, Jean-Pierre propose que le Syndicat signe un contrat d'éternisation avec lui. Le **Cil** propose à l'ASL de reprendre la propriété du site au cas où l'ASL en abandonnerait la gestion et l'administration. **Cette option est refusée.**

Le Conseil décide d'attendre l'entrée des conseillers suppléants pour confier à l'un d'eux **l'administration du site InterNos, en binôme avec un intervenant extérieur éventuellement.**

Les ordres du jour étant clos, **la séance est levée à 12h**

Un nouveau Conseil syndical avec les conseillers suppléants est programmé pour le samedi 26 août, à 10h.

La première violence vient de toi Laurette, qui n'as pas honoré ta parole, c'est la violence du parjure.

La seconde violence vient de ton usurpation de la Présidence par intérim, savamment orchestrée par ton manipulateur d'ami Gérard.

Alors oui, il y a de la violence en moi oui, et alors ???

Lorsque les textes sont bafoués, je deviens désagréable.

Lorsqu'on manipule les démissions après avoir désigné la vice présidente-marionnette, oui, je deviens méchant.

Lorsqu'en pleine assemblée, dans une longue diatribe dont tu n'es peut-être pas l'auteur tu dégommes Agnès parce qu'elle a eu l'outrecuidance de ne pas obéir aux Diktats du Président, où est la violence ? De ton côté ou du mien ?

Lorsque 2 membres du syndicat s'attribuent 70 % d'une somme, de quel côté est la violence ?

La situation et l'ambiance détestables de l'île aujourd'hui, c'est vous qui les avez créées.

Par vos mensonges, vos prétentions juridiques non fondées, votre amateurisme...

Il est où le PV de l'AG ? Comment allez-vous pouvoir mettre en place les mesures votées alors que les délibérations ne sont même pas purgées de recours ?

Comment allez-vous faire fermer la Mandragore (moi perso je trouve très bien ce qu'ils font) mais aujourd'hui il y a eu un vote et ton rôle c'est de faire exécuter les décisions de l'AG.

Ah oui, ça va tomber aux oubliettes, c'est vrai qu'ils t'ont acheté ta maison...

Là aussi n'y aurait-il pas un peu un mélange des genres ???

Alors oui, je mettrai le même entrain à t'applaudir lorsque tu feras quelque chose de bien... et la meilleure chose que tu puisses faire aujourd'hui, c'est démissionner. Là j'applaudirai... et sûrement beaucoup de levantins avec moi.

Laurent-Noël DOMINJON

Bonjour à tous,

Depuis près de 50 ans, la devise du Levant, lancé par le papa de Tim était « le Levant c'est différent ! »

En effet, sur le village d'Héliopolis, on se dit bonjour quand on se croise sur les corniches, on se connaît, on se sourit et on se parle... gentiment. Ça, c'était avant.

Je pensais aussi que sur l'île, pas besoin de lettre recommandée quand on n'est pas d'accord, on envoie un mail au Syndicat, qui y répond dès qu'il le peut, et en tient compte si c'est possible.

Depuis la présidence de Gérard, vous êtes régulièrement informés de nos discussions au sein du Conseil, car comme lui, j'ai maintenu ce processus de communication directe et je regrette M. Dominjon que vous le critiquiez ! Puisque vous m'en donnez l'occasion, j'en profite aussi ici pour remercier Gérard qui malgré sa démission est resté aux commandes de la distribution de l'eau. L'été se termine bientôt et si aucun Levantin n'a été en rupture d'eau cet été, c'est bien grâce à ce processus mis en place dès le printemps !

J'entends bien que certains d'entre vous n'êtes pas d'accord avec mes choix de présidence ou ceux de l'ancienne équipe que je remplace en tant que Présidente par intérim, je vous propose donc de vous préparer bientôt à une nouvelle élection doit être organisée en juillet 2024, c'est le moment pour vous.

Sachez que je n'ai qu'un souhait, c'est que vous fassiez mieux que moi ou Gérard, car tout ce qui m'importe, c'est que l'on redevienne tous bienveillants et heureux sur ce petit bout de rocher que nous aimons tous tant.

Concernant vos accusations de copinage, de prise illégale d'intérêt, de gouvernance comme un régime de bananes... et autres terribles invectives du genre : "Servir la communauté et non Se Servir devrait être le credo du syndicat or on remarque une fois de plus qu'il n'en est rien. »

Je vous laisse y réfléchir à 2 fois.

Puisque cette somme de 5700€, génère autant de violences verbales et de polémiques, je vais remettre la question à l'ordre du jour du prochain Conseil, et vous serez informés par la voie habituelle, la publication du compte rendu du Conseil syndical.

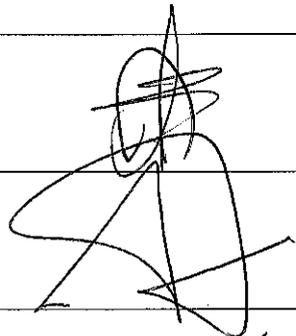
J'apprécierai que si une des décisions prises par le Conseil aurait le miracle de vous convenir, de le crier aussi fort que dans le cas inverse.

Bien cordialement,

Laurette Alario

Réunion du Conseil syndical

Séance du samedi 19 aout 2023

NOMS	SIGNATURES
ALARIO Laurette	
BLANC Jean-Pierre	
ILLICH Jean-Marc	
THIOLLIER Agnès	

Le Syndic :